

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° V-2</b> <b>21SGADL0110</b>

**SEANCE DU**  
**20 MAI 2021**

<b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>66</b>
<b><u>Date de convocation :</u></b> <b>12 mai 2021</b>
<b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>21 mai 2021</b>

<b><u>OBJET :</u></b> <b>Marché des producteurs de Pays -</b> <b>Convention Partenariale -</b> <b>Attribution d'une subvention</b>
---

<b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 5</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 0</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain BALLOT - Mme Evelynne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

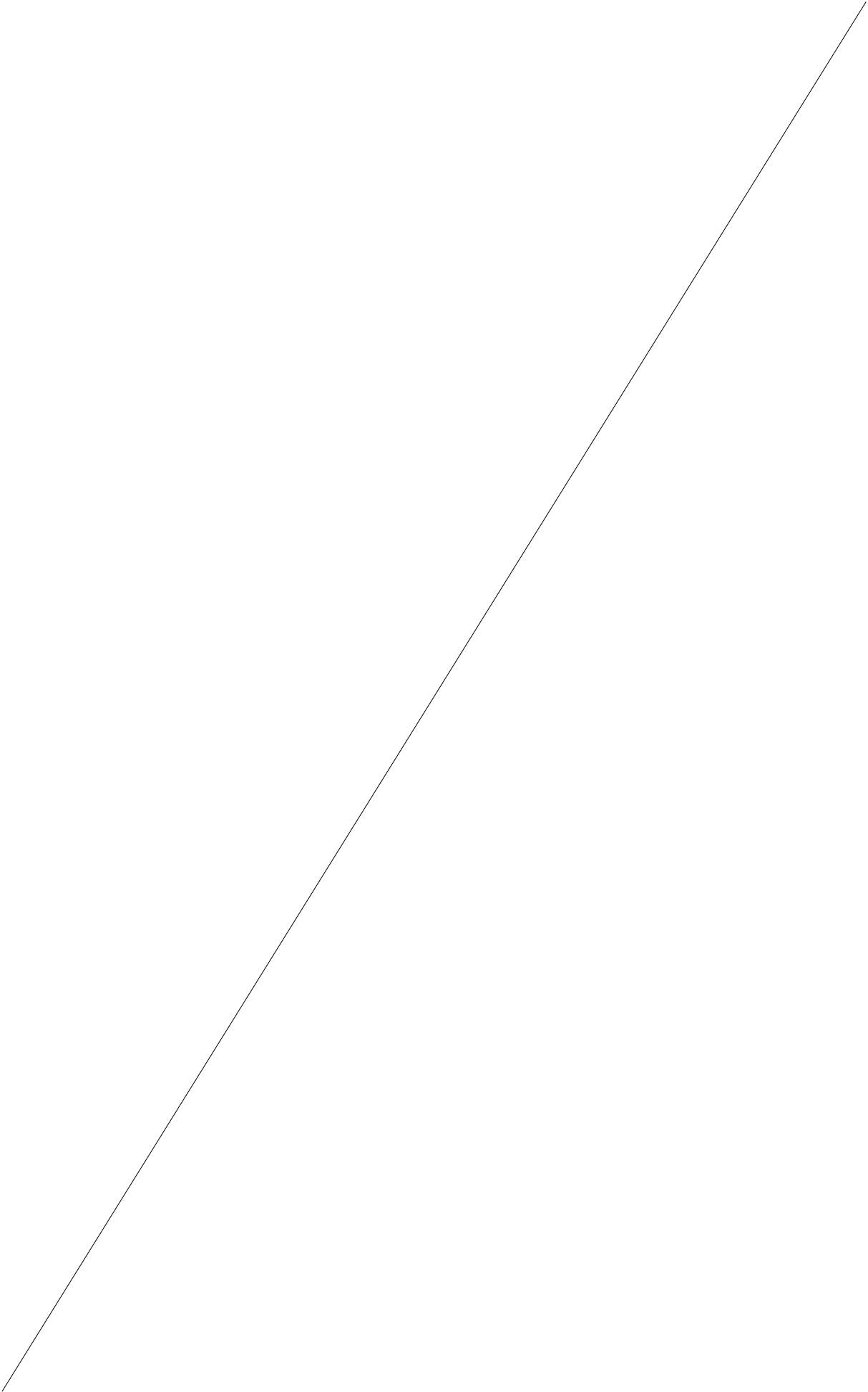
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. JAUNET (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. PRIET (pouvoir à M. Cyril GOMET)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Georges LACOUR



Le rapporteur expose :

« Depuis 2014 des marchés de producteurs sont organisés sur le territoire communautaire. La communauté urbaine au titre de sa compétence en matière de soutien aux actions de développement économique contribue à la réalisation de ces marchés. Cette année, il est proposé de renouveler l'opération sur le territoire par un nouveau partenariat avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour l'organisation de l'édition 2021 de ces marchés.

Les objectifs de l'opération et du partenariat sont :

- Assurer dans les meilleures conditions la mise en œuvre de l'opération ;
- Développer la connaissance du tissu agricole du territoire ;
- Promouvoir les productions locales sur le territoire ;
- Développer les retombées directes des producteurs par la vente directe ;
- Créer du lien avec les producteurs locaux ;
- Créer du lien entre producteurs et consommateurs et valoriser les circuits courts ;
- Promouvoir une image rurale du territoire ;

Le projet de convention 2021 intègre en particulier :

- Le pilotage, la coordination et la mise en place de l'opération ainsi que le volet communication par la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire.
- Le versement d'une subvention de 7 000 € à la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire pour le financement de l'opération.

Le calendrier 2021 comprendra dix marchés de producteurs.

Un bilan de l'opération ainsi qu'une réflexion pilotée conjointement par la CUCM, et la Chambre d'agriculture de Saône et Loire permettront de faire évoluer cette opération au-delà de 2021, le cas échéant dans le cadre d'une nouvelle convention.

Pour cette opération, il est proposé d'apporter une aide de 7 000 € à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.

Il vous est donc proposé d'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir au titre de l'année 2021, d'autoriser le versement de la subvention afférente à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des documents liés à l'organisation des Marchés de Producteurs de pays.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

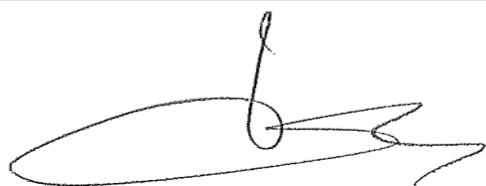
- D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour l'organisation des Marchés de Producteurs de Pays en 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents relatifs à l'organisation des Marchés de Producteurs de Pays fournis par la Chambre d'agriculture de Saône et Loire ;
- D'autoriser le versement d'une subvention de 7 000 € à la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire afin de contribuer au financement des Marchés de producteurs de Pays ;
- D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal 2021

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 21 mai 2021  
et publié, affiché ou notifié le 21 mai 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE

